



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2018 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique :

Donne délégation de signature à :

Madame Brigitte POITEVINEAU, Ingénieur de Recherche contractuelle, Responsable du projet DISRUPT,

à l'effet de signer en son nom, pour le Service Opérationnel (SO) n°900011, Eotp DISRUPT Campus n° 17F00001.

- en dépenses :
 - les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € HT,
 - les certifications de service fait sans limitation de montant.
- en recettes : les actes relatifs à l'acquisition des droits et à l'établissement des factures, sans limitation de montant,
- les ordres de missions temporaires concernant le SO 900011, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet à compter du 19 juillet 2018

Fait à Toulouse, le 19 juillet 2018

La déléguataire,

Brigitte POITEVINEAU

La Présidente,



Corinne MASCALA